



PREFET DES COTES D'ARMOR

**DIRECTION DES
RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES
TERRITORIALES**

Saint-Brieuc, le

12 JUL. 2016

Pôle Intercommunalité et
Aménagement du Territoire

Autorité environnementale

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

relative au projet la mise en compatibilité du PLU de ST-BRIEUC
avec la déclaration de projet relative au 4° quai sur le port du Légué.

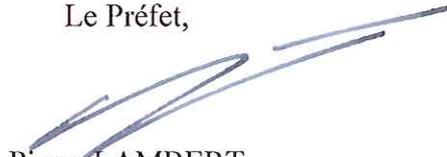
reçu le 30 mars 2016

A la date du 30 juin 2016, l'Autorité Environnementale informe que le présent dossier fait l'objet d'un avis tacite, sans observation.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification à la commune,
- d'une consignation au dossier d'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le Préfet,



Pierre LAMBERT